



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 12 décembre 2008)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI): Bonjour Mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire exceptionnellement décalé du jeudi au vendredi parce que nous avons un invité exceptionnel. Il s'agit d'Edmond Mulet, qui est le Sous-secrétaire général des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix depuis environ quinze mois maintenant.

Auparavant, il avait été Représentant spécial [du Secrétaire général] en Haïti, chef de la MINUSTAH [Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti]. Je mentionne cela pour vous dire l'expérience qu'il a déjà dans le cadre du maintien de la paix mais également, en tant que diplomate de son pays. Vous avez déjà la notice biographique qui vous dit amplement de qui il s'agit. Il est venu ici dans le cadre du prochain renouvellement du mandat de l'ONUCI. Mais il connaît déjà la Côte d'Ivoire où il a accompagné le Secrétaire général des Nations Unies. Il a vu ici les acteurs principaux du dossier ivoirien. Il continuera ses contacts et ses consultations aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Burkina Faso. Je ne vais pas être plus long. Je vais lui donner la parole. Il fera une brève présentation avant de prendre vos questions. M. Mulet vous avez la parole.

Edmond Mulet (Sous-secrétaire général des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix) : Merci beaucoup. C'est un grand plaisir et un honneur d'être parmi vous aujourd'hui. Je voudrais vous présenter un peu le contexte dans lequel nous sommes ici présents en Côte d'Ivoire, les membres de cette mission technique et moi-même. La **Résolution 1826** du Conseil de sécurité a demandé au Secrétaire général de proposer en prévision de la revue du mandat de l'ONUCI à la fin de janvier 2009, des ajustements possibles au mandat et à la structure de la mission en Côte d'Ivoire. Et aussi, nous avons eu la Déclaration présidentielle du Conseil de sécurité le 07 novembre 2008, suite au report de l'élection présidentielle. Et cette déclaration présidentielle du Conseil de sécurité a réitéré cette demande au Secrétaire général de présenter un rapport et une revue sur les contingents et la force en Côte d'Ivoire. Mais cette Déclaration soulignait aussi que ces ajustements devaient être proposés au regard des avancées très importantes déjà réalisées dans les divers volets du processus de paix y compris le processus électoral dans ce pays. Et c'est dans ce contexte que le Représentant spécial M Choi a demandé le concours de plusieurs départements du secrétariat afin de revoir ensemble la nature du soutien que les Nations Unies apportent au processus de paix en Côte d'Ivoire. Mes collègues sont arrivés il y a une semaine et moi, depuis avant-hier et nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer beaucoup d'acteurs importants dans le pays.

Cette revue doit bien évidemment tenir compte du contexte sécuritaire et politique en Côte d'Ivoire mais également des enjeux auxquels est confrontée notre organisation au niveau international. Vous savez qu'il y a cette crise financière internationale et cela incite nos bailleurs de fonds à exercer un peu de pression sur nous afin de rationaliser nos efforts en matière de maintien de la paix dans les

diverses missions. Vous savez nous avons 18 missions un peu partout et il y a certaines missions comme celle du Darfour ou de la République Démocratique du Congo (RDC) qui ont besoin aussi de troupes, de contingents, d'appuis logistiques majeurs et cela nous pousse à faire une révision générale de toutes nos opérations un peu partout.

Hier j'ai eu l'occasion de rencontrer le chef de l'Etat à Yamoussoukro. J'ai eu une réunion très importante productive avec le Président Gbagbo et j'ai aussi rencontré les Présidents Alassane Dramane Ouattara et Henri Konan Bédié. Un peu plus tard, je vais rencontrer le Président de la Commission Electorale Indépendante. Demain, je me rendrai à Ouagadougou pour rencontrer le Facilitateur. Alors, comme je suis là seulement depuis un jour et demi, l'évaluation que je partage avec vous aujourd'hui est naturellement très préliminaire et durant les prochaines heures, les prochains jours et avec les consultations que nous aurons avec les collègues la semaine prochaine, nous allons préparer enfin le rapport final que le Secrétaire général va présenter au Conseil de sécurité

Il est toutefois très important de souligner qu'il y a des progrès tangibles qui ont été réalisés dans le domaine de l'identification des populations et de celui de l'enregistrement des électeurs, même si les élections n'ont pas eu lieu le 30 novembre comme il, était prévu. Mais aussi au plan sécuritaire, la zone de confiance a disparu depuis la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou, les deux forces travaillent ensemble, la sécurisation du processus de paix est en cours avec le concours des forces impartiales. Alors il y a des éléments très encourageants dans le pays très positifs, nous voyons aussi un leadership très engagé dans ce processus, non seulement du Président Gbagbo mais des autres acteurs politiques dans le pays et cela nous donne des garanties que le passé de violences, de confrontations est vraiment dans le passé et qu'on ne reverra pas enfin les situations de guerre que vous avez vécues il y a deux ans.

Cependant, il y a encore des progrès à faire afin de finaliser l'identification et l'enregistrement des électeurs au plus vite, pour pouvoir aller aux élections. Il est difficile pour un pays de fonctionner avec un Gouvernement intérimaire. Il faut vraiment un Gouvernement produit d'élections légitimes non seulement, au niveau de l'exécutif mais aussi au niveau du Parlement et des autorités locales. Alors nous espérons qu'avec les élections présidentielles il y aura après, immédiatement les élections parlementaires et les élections locales qui vont construire cette structure démocratique à nouveau dans le pays.

Dans le domaine sécuritaire également, les parties doivent s'engager à faire progresser les volets cruciaux du désarmement. Il y a toujours des armes qui circulent. Il faut accélérer le démantèlement des milices, la réunification des forces, et le redéploiement de l'administration, de l'Etat de droit dans les régions du pays où elle a été absente jusqu'à présent à cause de la guerre et de la confrontation. C'est pour cela que nous espérons et nous attendons avec impatience les résultats des négociations de Ouagadougou 4 qui vont s'intéresser à quelques uns de ces problèmes

Et tant que des avancées tangibles n'auront pas été réalisées sur le volet sécuritaire, et que les conditions pour la tenue d'une élection transparente, juste et crédible ne seront pas réunies, nous resterons confrontés à une situation relativement imprévisible et toujours volatile qui suppose que l'ONUCI, ainsi que la Force Licorne qui l'appuie, conserve une présence et un dispositif de dissuasion et d'accompagnement des parties dans la mise en œuvre de leurs engagements.

L'année 2009 sera cependant déterminante pour la Côte d'Ivoire et la communauté internationale, je vous dis, attend beaucoup des parties ivoiriennes, afin qu'elles

surmontent les derniers obstacles techniques, logistiques, mais aussi sécuritaires. Les obstacles politiques ont été déjà surmontés dans le passé et on voit vraiment cette volonté d'avancer. Il y a toujours des problèmes techniques et logistiques beaucoup plus précis auxquels il faut faire face maintenant et tout cela permettra éventuellement de créer les conditions pour des élections crédibles, libres transparentes et dans un contexte sécurisé, apaisé. J'espère aussi grâce au DDR, au démantèlement des milices, et à des perspectives concrètes de réinsertion et de réunification pour les anciens combattants.

Toutefois dans l'immédiat, comme je vous le disais, c'est très préliminaire, l'ONUCI pourrait d'ores et déjà, compte tenu du contexte sécuritaire nettement amélioré depuis la signature de l'APO, procéder à une reconfiguration de sa présence en Côte d'Ivoire, avec un dispositif plus mobile, orienté sur les zones sécuritaires les plus sensibles. Il y a beaucoup de zones dans le pays, de départements qui sont vraiment très paisibles où notre présence n'est peut-être pas nécessaire. Mais il y a encore d'autres endroits où l'on pourrait renforcer cette présence.

L'ONUCI maintiendra ses capacités dans le domaine du maintien de l'ordre et est disposée à aider au renforcement des capacités, la formation, l'entraînement des forces de police et de gendarmerie présentes en Côte d'Ivoire.

Voici, brièvement présenté, le contexte de notre mission en Côte d'Ivoire ainsi que les premières constatations qui seront discutées avec les parties ivoiriennes, le Facilitateur, et d'autres partenaires, dont je vais discuter demain avec le Facilitateur avant de finaliser le rapport au Conseil de sécurité.

Avant de prendre vos questions, je voudrais me permettre d'encourager de nouveau les parties ivoiriennes, avec le soutien du Facilitateur, à poursuivre leurs efforts dans la mise en œuvre de l'APO. Il en va de la stabilité à long terme de la Côte d'Ivoire, de son retour sur la scène régionale et internationale et régionale, et de la crédibilité de ses dirigeants à se montrer à la hauteur des circonstances, des attentes non seulement des citoyens ivoiriens mais aussi de la communauté internationale qui ont placé en eux toutes ces attentes et ensuite aussi au leadership qu'ils ont déjà exercé, qu'ils ont déjà montré, à la vision et à l'esprit de responsabilité démontré avec la signature de l'Accord de Ouagadougou.

Comme je le disais ce sont des constats préliminaires. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

HT : Merci M. Mulet. On va ouvrir la séance des questions réponses. Je vous prie de vous identifier en indiquant votre nom et l'organe de presse que vous représentez ici.

Croisier de Lacre (Attécoubé FM) : *Dans l'optique de perspectives concrètes, dans cet engagement de la paix, je voudrais savoir ce que vous entendez effectivement par perspectives concrètes, parce que nous avons encore l'espoir d'avoir la paix totale.*

Adolphe Zadi (Radio Côte d'Ivoire) : *J'ai deux petites questions. Vous avez cité la liste des personnes que vous comptez rencontrer et je n'ai pas entendu les Forces Nouvelles qui font partie intégrante de cette crise. Pourquoi ne les rencontrez-vous pas avant d'aller rencontrer le Facilitateur ?*

Deuxièmement, l'actualité sur place ici, récemment les Forces Nouvelles exprimaient leur position par rapport à celle du parti au pouvoir le FPI qui veut que le désarmement soit fait avant les élections et le Porte-parole des Forces Nouvelles n'a, il me semble, pas apprécié cela et a donné la position de son parti qui veut qu'on parte aux élections sans le désarmement. Le problème n'est pas encore résolu, le Chef de l'Etat a rencontré toutes les

parties mais vous, chargé de régler ce problème qu'en pensez-vous ? Vous n'avez pas tenu compte de ce problème et vous voulez aller rencontrer le Facilitateur. Pouvez-vous faire quelque chose au niveau de ce problème ? Je veux connaître votre position : est-ce qu'il faut faire le désarmement avant les élections ou bien les élections avant le désarmement ?

ED : Merci. Je vais répondre aux deux questions. Qu'est ce qu'on peut espérer de concret dans ce processus ? Pour la communauté internationale, nous croyons que ce processus électoral est très important. Comme je l'ai dit, il y a eu déjà des avancées dans le processus d'identification des électeurs et c'est quelque chose qu'il faut continuer, accélérer. L'identification, la carte d'identité est très importante pour les Ivoiriens. Non seulement la carte d'électeur mais aussi la carte d'identité je pense que c'est un processus qu'il faut continuer. Je sais aussi que même s'il y a des élections avec une quantité d'électeurs, que ce processus d'identité, d'enregistrement va continuer après les élections présidentielles. Cela ne veut pas dire qu'avec les élections présidentielles cela va s'arrêter. Cela va continuer afin que la totalité des citoyens ivoiriens en bénéficient. Et c'est un processus qui pourra prendre encore quelques mois, voire même quelques années. La date des élections présidentielles ne va pas représenter l'arrêt de ce processus d'identification. Cela va continuer et je crois que cela est très important

Je crois aussi et là, je fais référence à vos questions, les Nations Unies n'ont pas ici un mandat exécutif. Nous ne sommes pas venus ici pour vous dire ce que vous devez faire. Nous sommes ici pour accompagner, appuyer, soutenir les décisions que vous prenez ensemble en tant qu'Ivoiriens. Alors, si vous décidez de désarmer avant ou après, la décision vous revient et nous sommes ici pour soutenir vos décisions. Nous ne sommes pas ici pour remplacer les dirigeants Ivoiriens qui prennent ces décisions. Naturellement, il y a un processus de désarmement, de démantèlement de réinsertion avant les élections. Tant mieux !!! Si cela arrive après, la décision vous revient. Ce qui est important c'est aussi de maintenir le niveau de confiance entre les parties belligérantes, le Gouvernement, les Forces Nouvelles. Les incidents de la semaine dernière sont un exemple que parfois il peut y avoir des dérapages. Il faut continuer à travailler ensemble. J'ai rencontré en effet les Forces Nouvelles. Je viens d'avoir une réunion il y a quelques minutes avec le Général Soumaïla Bakayoko (Forces Nouvelles) en compagnie du Général Philippe Mangou (FDS-CI). On les voit travailler vraiment ensemble et je vois qu'au sein de cette structure, les relations marchent bien. Et c'est quelque chose qu'il faut voir refléter dans la base aussi et notre équipe a rencontré des représentants des Forces Nouvelles au début de cette semaine aussi. J'aurais voulu rencontrer le Premier ministre, mais il est absent de Côte d'Ivoire. Les Forces Nouvelles naturellement sont très importantes et nous avons eu cette occasion de les rencontrer.

Dans l'aspect concret, s'il y a des accords entre, les parties ivoiriennes il faut que ces accords soient appliqués, arrivent à terme. C'est ce qu'ont veu voir. On a déjà vu des accords, mais la mise en œuvre n'arrive jamais. C'est ce que j'entends par aspect concret.

Sory Diarrassouba (Le Nouveau Réveil) : J'ai trois petites questions. Vous avez parlé de crise financière, vous avez dit que le bailleurs de fonds vous demandent de voir un peu au niveau des dépenses, si c'est juste. Est-ce que l'ONU va revoir ses dépenses au niveau de la Côte d'Ivoire ? Est-ce qu'il y aura un rétrécissement de l'aide au niveau de la Côte d'Ivoire ? Deuxième question, les élections approchent, y aura-t-il d'autres troupes qui vont venir s'ajouter aux troupes de l'ONU qui sont déjà sur le territoire ivoirien pour sécuriser cette dernière phase de la sortie de crise. Troisième question, après avoir rencontré les acteurs politiques et vu les avancées dans le processus de

sortie de crise, pouvez-vous nous dire quelque chose sur la date des élections ? Estimez-vous que les élections peuvent se tenir en 2009 ?

EM : Sur la crise financière, je peux parler seulement des opérations de maintien de paix. Naturellement, il y a beaucoup d'autres agences des Nations Unies qui sont sur le terrain et qui dépendent aussi des bailleurs de fonds. Mais moi je ne peux parler que des missions de maintien de la paix. Et les pays bailleurs de fonds pour les missions de maintien de la paix nous demandent de réviser un peu nos mandats, de restructurer et de revoir un peu les dépenses que nous avons. C'est dans ce contexte que je peux parler. Il y a d'autres agences des Nations Unies, d'autres ONG... qui sont aussi sous pression à cause de cette crise financière de la part de ceux qui autorisent les budgets, pour les contributions etc., ces parlements nationaux sont aussi sous pression de leurs propres électeurs dans leur propre pays qui demandent aussi pour quoi on est en train de dépenser de l'argent ici et ailleurs quand on en a besoin pour faire face à la crise financière actuelle. Il y a beaucoup de problèmes dans ce sens, alors je crains de voir une baisse dans les contributions internationales, mais comme je le disais auparavant, je ne peux parler que des opérations de maintien de la paix. Non, je ne crois pas que des troupes additionnelles soient nécessaires pour garantir le processus électoral. Je crois qu'avec les FN, avec l'armée ivoirienne, surtout s'il y a une intégration, et avec la présence que nous avons maintenant et une possible reconfiguration de l'ONUCI, avec la présence de Licorne, cela sera suffisant pour garantir la sécurité. Une sécurité qui doit être garantie en premier lieu par les forces ivoiriennes elles-mêmes, par la police ivoirienne, par la gendarmerie ivoirienne. Nous sommes là pour appuyer et soutenir l'effort qui revient naturellement à vous les Ivoiriens. Sur la date des élections, pour nous naturellement, le plus vite possible, le mieux. Je crois que, comme je le disais tantôt, il est important d'avoir un gouvernement avec la légitimité, [une équipe] homogène aussi qui représente les intérêts et la volonté du peuple ivoirien. Un gouvernement comme celui que vous avez maintenant, ne peut pas faire face à des engagements ni à moyen ni à long terme, sur l'aspect financier, dans les programmes de développement, etc. Cela est nécessaire. J'espère vraiment que ces élections auront lieu durant l'année 2009 et comme je le disais auparavant, si vous pouvez aussi réaliser les élections législatives et locales pour avoir sur place toute la structure démocratique dans le pays, cela serait fantastique.

HT : Merci mesdames et messieurs et rendez-vous jeudi prochain à 11 heures.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>